Adjudication de l'entretien des chemins ruraux reconnus et non reconnus, en 1896, 1897 et 1898. — L'adjudication de l'entretien des chemins ruraux reconnus et non-reconnus en 1896, 1897 et 1898, aura lieu le jeudi 7 mai prochain, à 3 heures de l'après-midi, à *la mairie de Wattrelos. Devis, 2.000 francs environ.* Les pièces du projet sont visibles à la mairie de Wattrelos et chez M. Collart, agent-voyer honoraire, directeur de la voirie rurale, 69, rue Verte, Tourcoing.

Tombola. — Voici les numéros gagnants de la tombola organisée chez M. Fontaine, hameau de Ste-Marguerite. Les lots non réclamés le 10 mai seront acquis à l'œuvre. Numéros :

2576, 1341, 986, 376, 963, 1798, 2213, 823, 1790, 2352, 2978, 304, 322, 1735, 1402, 2834, 739, 2738, 2570, 1566, 3131, 234, 1534, 124, 1252, 500, 1986, 955, 2744, 446, 359, 2130.

Les Eaux Potables à Roubaix-Tourcoing

— SUITE —

(Voir les numéros des 30 avril et 1er mai)

Dans la séance du 27 mars 1885 il est donné connaissance d'une lettre de M. le Préfet aux Maires des deux villes, leur rappelant qu'il appartient aux municipalités de mettre à exécution le programme tracé par la Commission des ingénieurs; et qu'il y a lieu de faire désigner par chaque Conseil municipal une commission spéciale de cinq membres, pour débattre les diverses questions posées. Le Conseil désigne au scrutin secret MM. A. Vinchon, L. Cordonnier, F. Ernoult, G. Heyndrickx et G. Legrand.

D'après l'avant-projet des ingénieurs, la dépense du premier établissement, à laquelle donnera lieu l'exécution, s'élève à 5,475,000 fr., savoir :

Captation, 265,000 francs; usine élévatoire, 1,050,000 fr.; conduite ascensionnelle, 2,190.000 fr.; réservoirs des Bonnets, 860,000 fr.; conduites maîtresses de ceinture, 1,030,000 fr.; acquisition de terrain, 80,000 francs ; total : 5,475,000 francs.

L'avant-projet de MM. Gruson et Devos qui vise la captation et l'adduction de l'eau de source, laisse en dehors sa distribution.

Aux dépenses prévues dans leur projet, il faut ajouter, pour arrêter le chiffre de l'emprunt, celles qui seront exigées par le réseau urbain et par certaines installations indispensables.

Elles sont évaluées par M. Binet, directeur du service des Eaux, à 800.000 francs. En résumé, la dépense totale s'élèverait à 6 735.425 francs.

Par suite de réduction que la commission croit pouvoir opérer sur les *installations extraordinaires,* l'emprunt est fixé, en chiffres ronds, à 6.280 000 francs.

Enfin, dans la séance du 6 avril 1888, le Conseil municipal, sur la proposition du rapporteur, M. Vinchon, approuve les avant-projets dressés par MM Gruson et Devos pour la captation et l'adduction des eaux souterraines de la vallée de la Scarpe, et ceux de M. Binet pour la distribution à l'intérieur des deux villes et vote un premier crédit de 455.425 francs.

Le Conseil vote aussi le tarif des eaux à distribuer sur le territoire de Roubaix, et termine en approuvant la convention intervenue entre les villes de Roubaix et Tourcoing pour la distribution des eaux.

(*A suivre*).

ENTREPRISE GENERALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur.
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Chronique électorale — Le comité de l'*Union Libérale* a fait afficher et distribuer, dans la journée de jeudi, la proclamation suivante:

« Electeurs !

» Une intransigeance sectaire ne nous permettant pas de réaliser l'alliance que nous désirions entre tous les hommes d'ordre, et nos franches et loyales tentatives n'ayant pu aboutir vis-à-vis d'un parti-pris d'exclusivisme, il ne sera pas dit que n'aurez à choisir qu'entre le radicalisme et le socialisme révolutionnaire.

» Le Comité d' « Union Libérale » présente à vos suffrages une liste d'hommes de cœur et d'énergie, aux principes convaincus, aux idées larges, mais sincèrement opposés à la tyrannie anti-religieuse et anti-sociale de la Juiverie et de la Franc-Maçonnerie cosmopolite.

» Au nom de la liberté de conscience et de l'humanité, ils revendiquent pour le pauvre le droit de choisir son médecin et l'instituteur de ses enfants.

» Au nom de la justice, ils veulent l'égale répartition des subventions entre les diverses écoles au prorata du nombre des élèves, à égale misère égal secours.

» Au nom de l'équité, ils réclament la réforme de l'octroi, la diminution des droits sur les objets de première nécessité.

» Choisis dans tous les rangs de la société, ils connaissent les besoins et les aspirations de tous, et ne demandent qu'à se rendre utiles par l'application très large de la liberté pour tous et du respect des droits de tous.

» Electeurs,

» Ne l'oubliez pas !

» Voter pour les candidats de l'Union Libérale, c'est voter pour l'Ordre, pour la Justice et pour la Liberté!

» Ils ont fait leur devoir en acceptant la lutte : à vous maintenant de faire le vôtre en leur assurant la victoire!

» *Le Comité de l'Union Libérale.* »

— M. Dervaux-Couvreur fils, imprimeur, nous adresse cette lettre :

« Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

» A propos d'une affiche portant 13 noms de candidats sorti de mes presses dans la journée de mercredi et placardée dans la soirée, je vous prie de vouloir porter à la connaissance du public que cette liste est l'œuvre d'un fumiste n'ayant mandat d'aucun comité.

» DERVAUX-COUVREUR fils.

» Tourcoing, le 30 avril 1896. »

Les grèves. — *Les charpentiers.* — Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre précédent numéro, une réunion devait avoir lieu à 10 heures jeudi en présence de M. le Juge de Paix entre les patrons et les délégués. Les ouvriers étaient venus en grand nombre et ont attendu *rue de la Paix, pendant près d'une demi heure;* voyant qu'aucun patron ne se présentait, ils se sont retirés et ont regagné leur lieu de réunion, l'estaminet de M. Volt, rue de Menin.

Nous apprenons au dernier moment qu'ils ont signé dans la journée, au nombre de 275, les statuts d'un syndicat.

— A la filature de M. Albert Pollet, la situation n'a pas changé : les grévistes ont réclamé l'intervention du Juge de paix du canton Nord.

— Chez MM. Honore Frères, fabricants de tapis, rue de la Latte, 17 tireurs de cordes. sur 27, se sont mis en grève jeudi, à la rentrée d'une heure.

— *A la retorderie de M. Watteau, rue de Wailly,* les huit doubleuses sont rentrées : elles seront payées à 2 fr. 75 par jour, et non plus au kilog.

— Même situation chez MM. Dervaux frères, rue de Guisnes.

— A la filature de M. Paul Jonglez, rue des Ursulines, 15 bâcleurs et bâcleuses sur 16 se sont mis en grève. Ils demandaient 9 fr. par semaine au lieu de 7 fr. 50.

— A la fabrique de tapis de MM. Masure frères, rue du Bus, 16 tireurs de cordes sur 32 avaient quitté le travail jeudi matin ; les 16 autres en ont fait autant l'après-midi.

— Chez M. L. Monnier, rue Nationale, 16 tireurs de cordes sur 18 étaient partis le matin; mais 10 sont rentrés à 4 h. 1/2.

— Nous avons dit hier que les tireurs de cordes de M. Jules Flipo, rue Saint-Pierre, avaient consenti à attendre jusqu'à samedi à condition de profiter de l'augmentation qu'on pourrait accorder dans les autres fabriques; l'engagement n'a pas été tenu, 37 sur 59 ont de nouveau quitté la fabrique. (15 sont rentrés à 4 heures.)

— Chez MM. Lorthiois frères, rue du Petit-Village, 18 tireurs sur 35 sont en grève.

Vol d'un pantalon. — Profitant de la confiance que Mme Desmarchelier, rue du Moulin-Tonton, avait en elle, la fille Marie Delcourt, soigneuse âgée de 23 ans, demeurant en logement rue Neuve-de-Roubaix, lui a soustrait un pantalon de flanelle. La voleuse a été arrêtée jeudi par l'agent de sûreté Leman.

Un accident de travail. — Une lourde planche que portait Joseph Bastelens, âgé de 41 ans, demeurant à Roubaix rue de Tourcoing, tisserand à la fabrique de tapis de MM Lorthiois, lui ayant échappé des mains, lui tomba si malheureusement sur la jambe droite qu'il en résulta une assez grave blessure. Bastelens a été reconduit à son domicile après avoir reçu les soins de M. le docteur Brunet.

Mouvaux. — *Les élections municipales.* — Voici la liste des candidats de l'*Union Libérale* :

Jules Varrasse, maire, c. s. Jean-Baptiste Lepers, adj., c. s. Louis Cornille, adj., c. s. Benjamin Delval, boul. Henri Delmasure, c. s. Adolphe Hellin, tiss. Jean-Baptiste Leboucq, c. s. Alphonse Lemaire fils, brass., Croix-Bouillette. Théodore Mazure, c. s. François Beuque, boul. Agathon Mortagne, comm. de la comp. de pomp., c. s. Henri Lemaire, cord.

Louis Picavet, c. s. Jean Lepers, boul. Louis Pollet, c. s. Alfred Dablock, cordier. Lecomte-Dubar, fab. de chic. Nicolas Lallement, cab. Louis Grimonpont, gr. Albert Leclercq, tiss. Victor Roussel, employé. Jean Fromont, cult. Auguste Odoux.

Nos candidats déclarent ne vouloir figurer que sur la *liste de l'Union libérale.*

Ils se réservent le droit de poursuivre devant les tribunaux tous ceux qui, au mépris de leur volonté, feraient imprimer des bulletins sur lesquels figureraient leurs noms.

Ils engagent tous leurs amis à voter pour la liste en-tière, un nom rayé étant une voix donnée à leurs adversaires.

Nos candidats sont résolus à ne pas répondre aux insultes qui pourraient être adressées à n'importe quel membre composant cette liste.

L'Union libérale.

Bousbecque. — *Une importante capture de poivre.* — Les préposés Rufller et Deseigne, du bureau de Bousbecque, de service, la nuit dernière, sur les bords de la Lys, au Rivage Dalle, territoire d'Halluin, aperçurent plusieurs hommes dans une barque amarrée à la rive française. A leur approche, les pseudo-mariniers levèrent la chaîne et, en quelques coups de rame, ils avaient gagné l'autre bord, mais sans pouvoir sauver 7 sacs de *poivre en grains, du poids total de 350 kil., valeur 1.050* francs, qu'ils avaient déjà débarqués. On croit qu'il n'en restait qu'un seul dans la barque.

Halluin. — *La tentative de meurtre de la rue de Linselles. — Nouveaux détails.* — Une certaine amélioration s'est produite, dès mercredi soir, dans l'état de M. Emile Bartolomeus; et la nuit a été aussi bonne que possible, le mieux a persisté pendant toute la journée mercredi ; et le blessé pouvait parler sans être trop fatigué. Le gonflement de la tête et du cou avait sensiblement diminué. On ne pourrait affirmer que tout danger a disparu, mais, sauf complication, il est permis d'espérer.

La principale préoccupation des médecins c'est d'empêcher la plaie du côté de se fermer.

L'enquête, poursuivie à la fois à Halluin et à Menin a établi péremptoirement qu'il n'y avait qu'un seul coupable, Jean Delaruelle, — dit le Grêlé, — sabotier, né à St-Nicolas. Le jeune homme, Henri Vanrambeck, qui avait été arrêté avec lui, rue de Reckem, par le garde Lambert, de Menin, n'avait eu qu'un seul tort : celui de fuir avec le meurtrier, non directement vers la frontière mais en faisant un détour par la rue du Château. Vanrambeck a été remis en liberté jeudi matin. C'est accidentellement qu'il s'était trouvé, rue de Linselles, au moment de l'agression.

Ce n'est que jeudi matin que Delaruelle a fait des aveux complets, à M Vandenbossche, commissaire de police à Menin. Il a dit avoir, en se sauvant par la rue du Château, jeté l'instrument — une lame de rasoir fixée dans un manche de bois — au-dessus du mur d'un jardin de la rue du Château. On a fait les plus minutieuses recherches, à l'endroit indiqué, et dans tous les jardins clos de murs, à droite et à gauche; mais on n'a rien trouvé.

Delaruelle a été conduit dans la matinée à Courtrai, sous la surveillance de M. Vandenbossche.

Quant à Vanrambeck, il était tellement impressionné qu'il avait crainte de revenir en France, pour reprendre son travail.

— *Les grèves.* — Les tisserands à la main de l'établissement de M. Fauchille, qui s'étaient mis, pour la deuxième fois, en grève, sont tous rentrés aux anciennes conditions.

— Les livrets des bobineuses du tissage de M. Charles Lemaître ont été déposés, comme nous l'avions annoncé, au greffe du conseil des prud'hommes.

— D'autre part, neuf jeunes ouvriers de la filature de M. Jean Leurent au *Pellegrin*, ont abandonné le travail jeudi à midi, en réclamation de 25 à 40 centimes par jour.

— *Le 1er mai à Halluin.* — Il n'y aura notamment pas chômage complet, si toutefois il y a chômage.

Dans plusieurs établissements, en effet, la paie a lieu le vendredi après-midi, et les ouvriers doivent être présents.

... autre côté, c'est samedi la fête de la Saint-Hilaire, ... jour-là on ne travaille pas à Halluin.

Neuville. — *Une grève de tireurs de cordes.* — Jeudi à 5 heures de l'après-midi les tireurs de cordes, au nombre de 35, de la fabrique d'ameublements de M. Herbaux, qui sont payés à raison de 1 fr. 25 par jour, ont aussi demandé une augmentation de 0.50 c. par semaine. N'ayant pas obtenu satisfaction, ils ont tous quitté le travail.

Vers 7 h. deux jeunes délégués allaient au poste de police de Tourcoing pour faire leur déclaration. Sur l'observation qui leur fut faite que c'était à Neuville qu'ils devaient s'adresser, ils ont répondu qu'on leur avait donné le conseil de venir plutôt à Tourcoing, « parce que le Maire de Neuville ne savait pas écrire ». Cette allégation nous paraît assez topique pour la relater, car elle laisserait supposer qu'on a quelque intérêt à tromper ces jeunes ouvriers.

Roncq. — *Les grèves.* — Contrairement à nos prévisions, la grève des tireurs de fin, signalée hier, loin de prendre fin, s'est malheureusement étendue à d'autres catégories d'ouvriers de l'établissement de MM. Laurent frères.

Aux jeunes ouvriers, au nombre de 80, se sont joint es 30 à 40 ouvrières de filature qui ont également cessé le travail.

Les garçons demandent une augmentation de 0,30 centimes par jour, les ouvrières, quatre francs par quinzaine.

Les patrons ont mis, à l'examen les réclamations qui leur étaient faites, la condition de la reprise immédiate du travail.

Neuville. — *Elections municipales.* — Voici la liste des *candidats* :

MM. Dewitte, maire; Cau-Carrette et Dhalluin-Delannoy, adjoints; Brutin, Dhalluin-Glorieux, Dumortier, Duquesne-Delobel Dhalluin Henri, Delbecque, Hus Jules, Haquette, Roussel Henri, Lepoutre Emile, Masure Henri, Masure Charles, Ghestem Alexandre, Liard Pierre, Mulié Théodore, Lepers Jean-Baptiste, Meurillon, Phalempin Charles, Charles Phalempin-Roussel, conseillers sortants; Alfred Dhalluin, cultivateur.

— *Conseil municipal.* — Le Conseil municipal a tenu, mercredi, une courte séance, sous la présidence de M. Dewitte, maire. Présents : MM. Cau-Carette et Dhalluin, adjoints; Dumortier, Duquesnoy, Henri Dhalluin, Brutin, Haquette, Delbecque, Mulié, Lepers, Charles Phalempin, Phalempin-Roussel, Meurillon, Henri Masure, Ghestem, Liard, Hus et Lepoutre Emile.

Absents : MM. Dhalluin-Glorieux, Charles Masure et Henri Roussel.

Il n'y avait que deux questions à l'ordre du jour :

1° *Taxe militaire.* — Le Conseil a arrêté la liste des familles qui peuvent être exemptées de payer la taxe militaire.

2° *Indemnité de logement aux Instituteurs adjoints.* — Pour les communes de 3000 à 9000 habitants cette indemnité doit être au minimum, de 125 fr.; et au maximum de 175 fr.; pour les adjoints mariés : après une courte discussion, le conseil prend un terme moyen, et vote 150 fr.

M. Pierre Liard émet le vœu qu'en raison des ressources restreintes de la commune des instances soient faites auprès du Directeur départemental de l'Instruction primaire, pour que, dans la mesure du possible, il ne soit désigné, pour Neuville, que des adjoints célibataires. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Commencée à 6 heures 45, la séance a été levée à 7 heures 1/2.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

LES ÉLECTIONS DANS LE CANTON DE LANNOY

A Lannoy, une liste de conciliation va être dressée, en opposition à celle des collectivistes. L'entente est désormais établie.

A Leers (France), règne un calme parfait, et on ne croit pas qu'une liste sera opposée à celle des conseillers sortants.

A Lys-lez-Lannoy, le peu de succès qu'a obtenu l'unique conférence organisée par les collectivistes ne laisse à ces derniers que peu d'espoir. Ils présentent cependant une *liste de protestation*, en opposition à celle des conseillers sortants.

A Toufflers, tout est calme ; mais on croit qu'une liste ou deux d'opposition seront élaborées à la dernière heure.

A Hem, la lutte semble devoir être chaude, entre les collectivistes et les conseillers sortants qui, presque tous, se représentent aux suffrages des électeurs.

A Annappes, à Anstaing, à Gruson et à Tressin, on ne se douterait pas que des élections vont avoir lieu. A Forest, on croit que deux listes seront en présence.

UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE. — Le Comité informe les membres des sous-comités de sections que le secrétaire-général se tient en permanence au siège de l'*Union*, café Pandore, rue Pauvrée, tous les jours, de 8 heures du matin à midi et de 2 heures à 7 heures du soir, pour satisfaire à toute demande ou communication de renseignement.

Les électeurs désireux de prêter leur concours pour assurer le succès de la liste de l'*Union sociale et patriotique* et qui ne reçoivent pas d'invitations pour les réunions organisées à cet effet, sont priés de s'adresser au président du sous-comité de leur section.

LES RÉUNIONS ÉLECTORALES de Jeudi

A ROUBAIX

Une réunion de l' « Union sociale et patriotique », à la salle Dominique, rue de l'Alouette.

Une réunion organisée par l'*Union sociale et patriotique a eu lieu jeudi soir, à la salle Dominique.*

A son entrée, M. Eugène Motte est salué par les applaudissements des 2000 électeurs qui se pressaient dans le local, trop étroit pour la circonstance.

M. Labroy, vice-président de l'Union sociale et patriotique, ouvre la séance.

« Vous me connaissez, dit-il: depuis trente-cinq ans j'habite au *milieu de vous; ce que vous savez, Messieurs,* c'est mon début dans la vie comme ouvrier peintre, à l'âge de 13 ans; j'ai conservé le livret (qui m'a été délivré, à cette époque, c'est-à-dire en l'année 1853; je le considère comme le plus précieux de mes parchemins. (Vifs applaudissements.)

» Mon ambition au Conseil municipal, sans en avoir brigué le mandat, tout en travaillant de tout cœur au rapprochement des classes, sera de m'occuper spécialement de l'amélioration morale et matérielle des travailleurs.

» Appelé à la vice-présidence de l'Union sociale et patriotique, je n'ai pas cru devoir refuser cet honneur, et malgré une santé délabrée, j'ai accepté cette charge.

» Vous connaissez notre programme, Messieurs, il est assez large et assez libéral pour donner satisfaction à tous les honnêtes gens.

» Ouvriers Roubaisiens, si honnêtes, si probes et si courageux, dit en terminant M. Labroy, le sang français le plus pur coule dans vos veines, vous ne ferez pas le jeu des sans patrie, qui ne cherchent qu'à vivre à vos dépens.

» Souvenez-vous que c'est dans cette salle que le Christ a été brisé, que le drapeau français a été arraché et foulé aux pieds. La situation actuelle ne peut durer: faisons appel à tout notre patriotisme. Votons tous comme un seul homme pour la liste de l'Union sociale et patriotique, sans en biffer un seul nom.» (Applaudissements répétés.)

M. Eugène Motte prend ensuite la parole. Les cris de : Vive Eugène Motte ! retentissent de toutes parts.

L'honorable conseiller général dit que « malgré les chagrins causés par de récents malheurs il a voulu quand même être le porte drapeau du Roubaix actif, du Roubaix honnête, du Roubaix travailleur ». (Applaudissements.)

Puis il répond en quelques mots, hâchés par les « bravos », aux calomnies placardées sur tous les murs.

Il fait justice, par exemple, du reproche que les socialistes font aux industriels, de vendre des étoffes.

« Les tissus que nous vendons, dit-il, sont des tissus avariés, brûlés et qu'on nous laisse pour compte. De plus, nous les livrons à des prix très minimes aux petits commerçants qui les détaillent ensuite chez eux ou sur les marchés ».

Il dit aussi qu'on l'a accusé de vendre du charbon. Or, sur plus de mille personnes employées chez lui, douze seulement ont du charbon fourni par la maison, et parce que cela est stipulé sur leur contrat.

M. Eugène Motte ajoute que, sur mille wagons de charbons, son père avait pris l'engagement d'en donner trois aux pauvres, et que lui-même a toujours continué ces bonnes traditions. (Vifs applaudissements.)

Puis l'orateur parle des étrangers que le parti collectiviste est obligé de faire venir de Paris et d'ailleurs pour le sauver du naufrage.

Il cite un « revenant, » l'ancien député Moreau, qu'on a été chercher à Bois-le-Roi, et qu'il qualifie de boule de gomme que tous les partis ont déjà sucée, et Clovis Hugues, le poète « aux rimes certainement très sonores, » mais qui ne connaît absolument pas un mot des affaires de Roubaix.

Puis il explique ce qu'ont fait les collectivistes pendant les quatre ans qu'ils sont restés à la Mairie : ils ont tout promis et rien donné.

M. Eugène Motte fait remarquer que les candidats de l'Union sociale et patriotique représentent toutes les classes de la société ; on y trouve des ouvriers, des employés, des industriels, des petits commerçants.

Ils composent une vraie liste démocratique et républicaine qui, dimanche prochain, passera entièrement, si tous les braves gens font leur devoir. (Applaudissements.)

En terminant, l'orateur donne rendez-vous à tous les électeurs présents, samedi, à l'Hippodrome, et dimanche, au scrutin.

Un tonnerre d'applaudissements accueille la fin du discours de l'honorable conseiller général, et à nouveau les cris de : « Vive Eugène Motte ! Vive Roubaix ! retentissent dans la salle.

Un ordre du jour lu par le président, et proclamant la nécessité de l'union des hommes d'ordre contre les hommes de désordre, est accueilli avec enthousiasme.

A la contre épreuve sept mains seulement se lèvent. — La sortie s'effectue sans incident.

Voici le texte d'un chant, composé par un de nos jeunes concitoyens et que des groupes d'électeurs entonnent à la fin de chaque réunion :

PREMIER COUPLET

Voyez-vous le collectivisme
Avec fureur se déchaîner
Contre notre patriotisme,
Qu'il voudrait vaincre ou désarmer ?... (*bis*)
Les yeux sur nous, la France entière
Suivra notre intrépide effort.
Quel parti sera le plus fort
Dans la grande ville ouvrière ?..

REFRAIN

Aux urnes Roubaisiens ! Ensemble combattons !
Votons, votons !
Allons, Français ! A l'ennemi, marchons !

DEUXIÈME COUPLET

En ce jour de la grande guerre,
Les vrais Français se sont unis
Pour écraser ceux qui, naguère,
Nous accablaient de leur mépris ! (*bis*)
Cette union fera notre gloire ;
Si nous savons la maintenir
Et l'un l'autre nous soutenir,
Nous remporterons la victoire.

TROISIÈME COUPLET

Bientôt le drapeau tricolore,
Sur les murs de notre cité,
Flottera, rayonnant encore,
Pour une ère de liberté ! (*bis*)
Maudit soit-il qui le renie
Et qui souille ses trois couleurs !...
Pour nous, que le but de nos cœurs
Soit l'amour de notre patrie !

A. H.

La réunion collectiviste du « Ratier Club »

La réunion organisée, jeudi soir, au « Ratier Club, » rue de l'Ommelet, a été ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Thérin, conseiller municipal, assisté de MM. Vaillant, candidat, et Chevalier, ce dernier conseiller municipal.

Huit cents personnes environ sont présentes. On y remarque beaucoup de jeunes garçons.

M. Decock, qui, le premier, devait prendre la parole, regrette de ne pouvoir le faire, empêché qu'il est par une extinction de voix.

Le président donne alors la parole au « citoyen Moreau ».

Avant l'ouverture de la séance, un citoyen avait fait entendre une chanson.

L'ancien député de Roubaix dit que le refrain de cette chanson : *Nous passerons au premier tour* ! doit être le mot d'ordre de tous les électeurs socialistes.

Après avoir répété que la *municipalité actuelle a fait* tout son devoir, l'orateur critique l'administration de M. Julien Lagache qui, prétend-il, n'a rien fait pendant les huit années qu'elle a été à l'Hôtel de Ville (!!)

M. Moreau profite de cette occasion pour parler de lui. Il dit que si les eaux potables vont venir à Roubaix, c'est grâce à lui ! C'est grâce à lui que le service de l'ébouage a été organisé ! C'est lui qui a assaini la ville! Enfin c'est M. Moreau qui, toujours d'après lui, a, depuis 20 ans, fait de Roubaix ce qu'est aujourd'hui cette ville. Quant à toutes les administrations qui se sont succédé à l'Hôtel-de-Ville, elles n'ont rien fait — absolument rien fait — Et voilà !

C'est aussi M. Moreau qui, en 1880, aurait eu l'idée de faire des sanatorium dans le Nord...

M. Moreau, parlant ensuite de la liste de l'Union Sociale et Patriotique, s'étonne de n'y voir pas figurer les noms de MM. Deschamps et Reboux. Il attaque ensuite violemment M. Deschamps.

Il tourne en ridicule un article, paru dans le *Journal de Roubaix* de jeudi matin, où il est question du collectivisme et les femmes. Il explique ce que le socialisme entend par le partage : ce sont les producteurs seuls, qui doivent participer à la richesse générale.

Pour y arriver, il faut que les pouvoirs publics soient conquis. Alors on fera d'autres lois.

Et, poursuit M. Moreau, si nos adversaires d'aujourd'hui ne veulent pas se soumettre à ces lois, les fusils Lebel se tourneront contre eux. Seront-ils à plaindre, s'ils succombent ?... demande-t-il.

— Non ! crie-t-on.

M. Moreau dit ensuite que le *Journal de Roubaix* a reproduit hier, imparfaitement, des paroles qu'il avait prononcées *peut-être un peu trop vite.* Il s'agit des employés de la Mairie.

Il a dit, affirme-t-il, que la Mairie était une maison de verre où tout ce qui se fait est rapporté aux adversaires de l'administration; mais il prétend n'avoir pas prononcé le mot espion.

M. Moreau ajoute qu'il y a quatre ans, il a dit au maire Carrette qu'il lui fallait un secrétaire-général *à lui* — socialiste *comme lui* ; il le répète encore aujourd'hui.

L'orateur relève une autre phrase du compte-rendu de son discours que, dit-il, le *Journal de Roubaix* a encore mal reproduite : M. Moreau prétend n'avoir pas dit qu'il y a 20 ans il n'était pas socialiste.

— Je l'étais, au contraire, s'écrie-t-il, car, il y a vingt ans, quand, pour la première fois, j'ai prononcé le mot *socialisme*, on en a été effrayé.

Après M. Moreau, un citoyen demande la parole.

— *Cris* : Il est trop *rostet*..

La parole est pourtant donnée à ce citoyen qui est un peu gris et qui vient raconter sur un des grands industriels de Roubaix une histoire à laquelle, visiblement, personne n'ajoute foi.

Un autre citoyen, qui dit arriver de la salle Dominique, raconte, sur la réunion de l'Union sociale et patriotique, une autre histoire non moins invraisemblable.

Le citoyen Derzelle, conseiller municipal, demande la parole pour protester contre une affiche qui a été apposée jeudi soir, sur les murs de la ville, et concernant les malheureux.

Il ajoute que l'inspecteur primaire a refusé la permission de laisser distribuer des gâteaux, le 1er mai, aux enfants des écoles. Ces gâteaux, ajoute-t-il, seront distribués quand même, — mais sur le pavé de la rue, à 10 heures du matin.

Quelques voix. — L'inspecteur est une canaille !

M. Dherzelle parle des cantines scolaires et donne des chiffres, au sujet du budget.

M. Thérin, président, se lève ensuite pour approuver les paroles de son collègue. Si M. Vel-Durand, dit-il, a cru que nous capitulerions devant lui, il a eu tort; c'est M. Vel-Durand qui, le 3 mai, capitulera devant nous !

M. Thérin annonce la prochaine révolution et, sur ces mots, il donne la parole à M. Achille Lepers, adjoint au maire.

M. Lepers remercie M. Moreau de son discours, puis il dit que le citoyen Dherzelle s'est trompé en annonçant que des gâteaux seraient distribués aux enfants à dix heures du matin. *Il s'est trompé : cette distribution sera faite, dans la rue, à la sortie des classes, entre 4 h. 1/4 et 4 heures 1/2.*

Pour cela, M. Lepers a besoin de cinquante hommes au moins, qui viendront à la Mairie, à 3 heures, pour porter les paniers.

Quelques voix. — On les trouvera !

— Ceci dit, citoyens, continue M. Lepers j'ai l'heureuse chance de vous annoncer que demain, à 11 heures 1/2, le citoyen Jaurès viendra à Roubaix.

Cris : — Bravos ! Vive Jaurès !

M. Lepers invite l'assistance à venir à la gare au devant de Jaurès qui, sans doute, fera, le soir, une grande conférence.

Nombreux cris : — Vive Jaurès !

M. Lepers (en se retirant). — Oui, mais n'oubliez pas que j'ai besoin de 50 hommes pour demain !

La parole est alors donnée à M. Decock, qui s'excuse de n'avoir pu prononcer son discours: il se borne à donner lecture d'un ordre du jour acclamant les candidats collectivistes et se terminant par le cri de : A bas le Sénat !

— A bas le Sénat !... répète la salle entière.

La séance est levée à 11 heures, et la sortie s'effectue très lentement.

A. O.

A TOURCOING

Une réunion collectiviste au Blanc Seau

Il y avait une centaine de personnes à la réunion collectiviste qui a eu lieu jeudi soir à l'estaminet tenu par Mme veuve Decottignies, rue de Mouvaux.

Le bureau se composait de MM. Six, président, Lesevre et Delebecq, assesseurs.

M. Delphin Dumortier a pris le premier la parole. Il a d'abord commenté, en termes assez désobligeants, une lettre qu'il venait de recevoir de M. le Maire de Tourcoing à propos de sa réintégration comme conseiller prud'homme. Il accuse M. Hazebrouck d'avoir contribué à la radiation de son nom, sous le prétexte qu'il n'était pas ouvrier.

Rappelant ensuite son rôle de conseiller municipal, il prétend entre *autres choses que la gratuité des études* avait été proposée par lui et que M. Masure s'est paré de plumes du paon en se l'appropriant ensuite.

M. Desmets, qui a pris ensuite la parole, s'est surtout attaqué à M. Dron, à propos de la discussion du Conseil général des vœux de M. Ghesquières, de Lille, sur les Hospices.

Enfin le troisième orateur, M. Descherper a réédité toutes les théories collectivistes, toutes les violentes attaques contre la religion et contre le capital qui se débitent dans ces sortes de réunion.

La réunion, au cours de laquelle les cris de : « A bas le Sénat! A bas la calotte! » ont été fréquemment poussés s'est terminée à 11 heures 1/2.

A MOUVAUX

Une conférence de « l'Union libérale »

Cent cinquante électeurs se trouvaient réunis jeudi soir à l'estaminet de l'Ancienne Mairie, pour assister à la conférence organisée par l'Union libérale.

Après la formation du bureau qui se composait de MM. Lecomte-Dubar, président, de Lallement et François Beuque assesseurs, la parole a été d'abord donnée à M. Alphonse Lemaire.

Il s'agit de la simple communication des candidats patronnés par l'Union libérale pour l'élection de dimanche. Nous publions plus loin ces noms, qui tous ont été acclamés.

M. Vanlaert, avocat au barreau de Lille, succède à la tribune à M. Alphonse Lemaire.

L'orateur commence par faire l'éloge des citoyens dévoués dont les noms figurent sur la liste de l'*Union* libérale.

Pour la composition de cette liste, on s'est uniquement inspiré, dit-il, des intérêts bien compris de la commune.

Une terrible expérience du collectivisme a été faite il y a cent ans, a dit ensuite l'orateur, on sait ce qu'elle a coûté de sang : faut-il aujourd'hui renouveler cette expérience ?

Il importe donc, conclut M. Vanlaert, de réagir contre de tels agissements, et de voter avec discipline pour les candidats de l'ordre.

Ces paroles ont été couvertes d'applaudissements. La séance a été levée à 10 heures.

LILLE

Placards anarchistes. — Des affiches imprimées à Paris et provenant du journal anarchiste le *Libertaire* ont été placardées sur les murs de la ville pendant la nuit de mercredi à jeudi.

Ce manifeste anarchiste, envisageant les élections municipales de toute la France, recommande l'abstention et conseille aux compagnons de se trouver dans les réunions en face de chaque candidat afin de lui « renforcer dans la gorge ses flagorneries » !

Les agents de police ont fait disparaître ces placards dès la première heure.

Un drame s'est déroulé pendant la nuit de mercredi à jeudi, vers minuit, dans une buvette de la rue de Juliers, 6 bis, tenue par la dame Ida Boone, 49 ans; cette dernière, après avoir été maltraitée par son amant, un sieur Alphonse Brakeniers, 22 ans, charretier, repris de justice en Belgique, son pays natal, a reçu de celui-ci dix-coups de couteau. Motif : la jalousie. L'état de la victime est grave.

Concerts et Spectacles

Les concerts publics du 1er Mai. — Voici les programmes des concerts publics qui auront lieu, le 1er mai, à Roubaix :

Kiosque de la Place de la Liberté. — La Fanfare de cavalerie « L'avant-garde » : 1. L'héroïne, fantaisie, Timmer; 2. Fleur d'Alsace, fantaisie pour trompette, Besemer.

La Fanfare de Beaurepaire : Morceaux divers.

La société chorale l' « Avenir » : Morceaux divers.

La Concordia : 1. En Avant, marche militaire, Blèger; 2. Salambô (fantaisie sur l'opéra de) Reyer; 3. La Gracieuse, grande valse, Danrilan.

Kiosque du square Pierre Catteau.— L'Union des Trompettes: 1. Marche triomphale, Jacquemain ; 2. Fantaisie burlesque, id.; 3. Chant du Départ, id.

Les Mélomanes roubaisiens : 1. Tableaux champêtres, Ritz; 2. Les Gueux de Mer, Vanvolxem ; 3. Les Gardes de nuit, Dard Janin.

L'Union des Travailleurs : 1. Les Montagnards, Delannoy ; 2. Le Chant des Druides, Saintis ; 3. Les Forbans, Gounod.

La Fanfare Delattre. — Morceaux divers.

La Cœcilia : 1. Cœcilia; 2. A l'ombre du Drapeau; 3. La Marseillaise.

La musique municipale « La Grande-Harmonie : 1. Ouverture des Joyeuses Commères, Waudsart; 2. Sagny-l'Abbaye, polka pour piston, Meister; 3. François les Bas-Bleus, Bauneat et Massager.

La Fanfare de Beaurepaire : 1. Allegro militaire, X; 2. La Fille du Régiment, Keyser; 3. Polka du Rossignol, X.

L'Avenir : 1. Les enfants des Montagnes, de Saintis; 2. La Violette, de Faillard; 3. Adieu à la Patrie, d'Abt.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du jeudi 30 avril.* — RETOUR A L'ANCIEN PÉCHÉ. — Un agent avait arrêté en état complet d'ivresse, un tisserand du nom de Jules Lepers, 30 ans, demeurant rue Descartes à Roubaix. Or, ce n'était point la première fois qu'il avait à se reprocher cette manifestation bachique. Aussi fut-il traduit en correctionnelle sous l'inculpation d'ivresse en récidive.

Lepers affirme qu'il a bu un seul verre d'absinthe : il est condamné à trois jours de prison et seize francs d'amende.

LE CHAPITRE DE LA CONTREBANDE.— Georges Waslyser, 14 ans, bâcleur à Roubaix, Pierre Demeyer, 15 ans, rattacheur à Roubaix, Henri Demeyer, 19 ans, rattacheur, Kléber Courinain, 17 ans, teinturier à Roubaix, ont été arrêtés nantis de fraude sur le territoire de Wattrelos ; les deux premiers sont remis aux parents à raison de leur âge et condamnés à une amende de cinq cents francs.

Quant aux deux autres ils sont condamnés chacun à trois mois de prison et à la même amende.

COUP MANQUÉ D'UN PICK-POCKET. — Un promeneur sur le champ de foire à Roubaix fut arrêté au moment où il cherchait à soulager le porte-monnaie d'une dame ; c'est un plombier appelé Victor Herbaux, 26 ans, sans domicile bien fixe. Il comparaît sous l'inculpation de tentative de vol et encourt une peine de quatre mois.

ECARTS DE LANGAGE. — Rue de la Maisence à Tourcoing, l'agent Debuigne voulait emmener un fileur, Jacques Schmidt, 46 ans, qui s'était livré à de trop copieuses libations : Schmidt répondit par des gros mots qu'il assaisonna de la fameuse formule en abrégé de : La garde meurt... Coût : 8 jours de prison et 5 fr. d'amende pour ivresse.

VOL DE SEIGLE. — Un charbonnier, Léon Bernard, 57 ans, demeurant à Mouvaux, cour Bataille, profita, le 18 avril, de ce qu'il déchargeait un bateau chargé de grains au quai du Blanc-Seau, pour s'approprier douze à quinze kilogs de seigle. Bernard se voit infliger une peine de dix jours.

DANS LE CABARET VERBRUGGHE, hameau du Dronkaert, à Roncq, deux consommateurs ont, le 22 mars, brisé la porte parce que le maître de maison ne voulait pas leur laisser continuer le scandale qu'ils y faisaient depuis un certain temps. Les délinquants, Philippe Vandenbuele, 25 ans et Henri Colleuw, 29 ans, tous les deux ouvriers agricoles, font défaut; ils sont condamnés chacun à une peine de quarante jours.

SUITES D'UNE MAUVAISE ENTENTE. — Le 31 mars, Bruno Loose, 44 ans, tisserand, au hameau de Sébastopol à Halluin, avait rencontré le fils d'une voisine avec qui il est en mauvais termes, Camille Serom, tisserand, aux Trois Baliots : sans autres explications, par simple esprit de vengeance, il se précipita sur Loose, le renversa dans le fossé et le mordit au pouce de la main droite. C'est à raison de ces faits que Serom avait été cité en correctionnelle : il ne comparaît pas et est condamné par défaut à quatre mois de prison.

ENTRE CONSOMMATEURS. — Henri Plouvier s'était endormi dans un estaminet à Roubaix, c'était le 29 mars. Un client, Joseph Deleu, 22 ans, peigneur au Cul de Four, éprouva le besoin de le réveiller : ce qui ne fut pas du goût du dormeur. On en vint aux mains. Plouvier fut renversé d'un coup de tête et dès qu'il fut à terre, il reçut de Deleu un coup de talon. Ce qui vaut à ce dernier pour coups et blessures une peine de quarante jours.

POUR AVOIR DÉBITÉ des boissons dans son estaminet avant d'attendre l'expiration des quinze jours qui suivaient la déclaration, Rosine Geeraert, 23 ans, rue de l'Epeule, est condamnée à seize francs d'amende.

POUR VIOLENCES exercées sur sa fille, le 28 mars, Marcel Foor, 43 ans, terrassier, à Roubaix, se voit infliger une peine de vingt-cinq francs d'amende.

COUPS DE COUTEAU. — Le dimanche 5 avril, rue de Rohan à Roubaix, une rixe s'était produite entre un tisserand, Constant Callens, et un jeune homme d'une trentaine d'années, Georges Hintz : les amis respectifs des deux combattants étaient intervenus ; au cours de la bagarre, Hintz reçut trois coups de couteau dans le dos.

Callens fut d'abord seul arrêté puis l'enquête révéla que d'autres avaient participé aux blessures faites à Hintz. Trois furent traduits en correctionnelle: Polydore Van Oostende, 24 ans, tisserand à Croix, Henri Verschure, 32 ans, tisserand à Roubaix et Callens, Van Oostende est condamné à huit mois, Callens à un mois et Verschure à 2 mois.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Deux protestations

Nous recevons communication d'une lettre de M. A. Detollenaere, adressée au rédacteur en chef de l'*Egalité*, et dans laquelle il proteste énergiquement contre les allégations du sieur Beulque ; il affirme qu'il est faux qu'il ait reçu une somme de 150 francs du groupe des désabusés pour s'établir marchand de beurre ; de même de même qu'il « est inexact, qu'en retour, il ait fourni » trois arguments aux adversaires du parti collectiviste. »

Nous recevons également la copie d'une lettre adressée aussi au rédacteur en chef de la feuille socialiste ; elle est du compagnon Edmond Vercruysse, l'anarchiste bien connu.

Celui-ci proteste contre l'allégation tendant à faire croire qu'il a reçu 50 francs de M. H. Deschamps pour la propagande anarchiste.

« L'argent, dit-il, qui a servi à l'achat des imprimés est le produit de souscriptions entre anarchistes, et la propagande que nous faisons aujourd'hui, nous l'avons faite à toutes les périodes électorales. »

Le citoyen Vercruysse dit qu'il met au défi d'apporter la moindre preuve à l'accusation portée contre lui.

ETAT-CIVIL.— *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du jeudi 30 avril.* — Louis Delannoy, rue Desaix, cour Rogard, 5. — Maurice Luyckfasseel, rue Bernard, 54. — Pauline Decottignies, rue des Longues-Haies, cour Lambert, 12. — Jean Vanaker, Hôtel-Dieu. — Albert Belin, Hôtel-Dieu. — Gaston Lemaître, rue de Mouvaux, 29. — Henri Vanderperren, rue de Maubeuge, cour Loridant, 6. — Albert Vancolbert, rue de Sully, 6. — Gaston Lefebvre, rue des Anges, 24. — Lucien Prevost, rue Fourcroy, 28. — *Mariage.* — Pierre Corset, syndic liquidateur, 30 ans, à Lille, et Claire Dassonville, sans profession, 30 ans, rue Fosse-aux-Chênes, 43. — *Déclarations de décès.* — Louis Dubar, 3 ans 1/2, rue de Rocroy, impasse Lefebvre, 84. — Clotaire Monteyne, 4 mois, rue Gretry, 32. — Emile Speybrouck, 34 ans, Hôtel-Dieu. — Jean Pageot, 33 ans, Hôtel-Dieu. — Alfred Dupire, 3 jours, Hôtel-Dieu. — Hubert Chais, 52 ans, rue du Tilleul, 246. — Irma Delerue, 38 ans, rue Galvani, 36.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du mercredi 29 avril.* — Albert Dhaene, rue de Gand. — Albert Millescamps, rue Neuve-de-Roubaix. — Arthur Peyskens, rue du Tilleul. — Henri Messiaen, rue du Clinquet. — Edouard Verschaever, rue Louchet. — *Du 30.* — Eugénie Dutat, rue de Menin. — Jeanne Vanmecrhaeghe, rue de l'Union. Léontine et Palmyre Esquenet, rue d'Alger. — Gaston Demarcq, rue de la Latte prolongée. — Blanche Braye, Pont-de-Neuville. — Joseph Delgoffe, rue du Bois. — *Mariage.* — Joseph Leroux, 24 ans, sans profession et Marie Lepers, 20 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 29.* — Marie Delescluse, 2 ans 1 mois, rue du Pré de la Baille. — Rosalie Petit, 59 ans 11 mois, ménagère, rue de Paris, 163. — Charles Deschamps, 50 ans, contre-maître, rue de l'Union, 19. — François Moulard, 81 ans, sans profession, rue du Quai (Blanc-Seau). — J.-B. Losfeld, 59 ans, homme de peine, Hôpital civil. — *Du 30.* — Emile Croes, 1 an 4 mois, rue des Phalempins, 62. — Jules Florin, 68 ans 1 mois, directeur, place Saint-Jacques, 4. — Pauline Dutriez, 2 ans 7 mois, ruelle Lepers, 4.

BELGIQUE

UN COUP DE GRISOU AU BORINAGE. — SIX MORTS. — Mercredi soir, vers 9 heures, un terrible accident est arrivé au charbonnage du Midi de Mons, à Ciply.

Un dégagement de grisou s'est produit dans une taille à l'étage de 900 mètres.

Sur sept ouvriers qui se trouvaient dans les environs de l'endroit où le grisou s'est répandu, six ont trouvé la mort.

Ce sont les nommés Gustave Lambert, Léonard Dubois, Alphonse Lheureux, de La Bouverie, Louis Lebrun, de Frameries; François Gérain et Hubert Collin, de Ciply. Le septième a eu la vie sauve en se jetant par terre, laissant passer le gaz au-dessus de lui.

Le travail de sauvetage a duré plus de trois heures : ce n'est que vers minuit que les morts ont pu être remontés et reconduits à leur *famille.*

Cette catastrophe a produit une forte émotion parmi la population ouvrière du Borinage.

Dottignies. — Hier le pensionnat de demoiselles de Dottignies était en fête. L'on fêtait la 25e année de direction du révérend abbé Brandel. Un grand nombre d'anciennes élèves avaient répondu à l'appel de la commission organisatrice et s'étaient donné rendez-vous à cette fête.

Les autorités de Dottignies et beaucoup d'amis du jubilaire étaient présents.

Après une messe solennelle d'actions de grâce un banquet très animé fut servi. On y a même toasté, des toasts charmants d'ailleurs, parmi lesquels le plus applaudi et le plus cordial fut celui porté au nom des anciennes élèves par Mme Demade. Longue vie au digne jubilaire.

Courtrai. — *Ordre de Léopold.* — Tout Courtrai a appris avec plaisir la nomination de M. l'abbé Verschaeve, l'économe dévoué et très entendu de notre florissant collège St-Amand au grade de Chevalier de l'Ordre de Léopold. C'est M. le Ministre Vanden Peereboom qui a annoncé la nouvelle au nouveau chevalier en le félicitant à ce sujet. Tout le voisinage du Collège est en fête. Les élèves ont aujourd'hui un jour de divertissement et de jeu.

Le *Journal de Roubaix* tient à joindre ses félicitations à celles des nombreux amis de M. l'Econome.

Tribunal de première instance de Courtrai. — 2e Chambre correctionnelle. — AUDIENCE DU 28 AVRIL 1896. — *Coups et blessures.* — Sous cette inculpation et celle de dommages causés à des propriétés mobilières, comparaissaient Louage Lievin, ouvrier en lin à Menin et Reynaert Victor, de même profession à Wevelghem. Tous deux sont condamnés conditionnellement à 1 mois de prison et 15 fr. d'amende.

— Par défaut, le tribunal condamne pour coups à un mois de prison Henri Veaux tisserand à Mouscron.

— Avec sursis pour faits semblables, 50 francs d'amende à Auguste Coene, teinturier à Tourcoing.

Vol. — Sous cette prévention le nommé Van Steenkiste Victor, journalier à Courtrai, reçoit une amende de 26 francs.

Bris de clôtures. — Ce fait et celui de port d'arme prohibée vaut à Charles Ghesquière, chaisier à Menin, deux amendes de 56 francs. La condamnation est conditionnelle.

Calomnie. — Cette affaire qui fit beaucoup jaser en ville et dont le jugement fut remis plusieurs fois s'est terminée aujourd'hui, Lecluyse Jules, employé, est acquitté. Tous les autres prévenus Feys Théophile, forgeron, Lahousse Ernest, casquetier, Coucke Marie, couturière et Vandenbroucke Gustave, coiffeur, sont condamnés chacun à 50 francs d'amende et 100 francs de dommages à la partie civile. La condamnation à l'amende est conditionnelle.

— AUDIENCE DU 29 AVRIL. — *Délit de chasse.* — Une grave affaire de braconnage amenait en justice Courtens Pierre, Courtens Camille, Vercruysse Camille et Debaene Camille, tous ouvriers en lins à Wevelghem. Le premier prévenu qui avait *tiré dans la direction d'un nommé Ghesquière était prévenu en* outre de menaces par actes. De ce chef le Tribunal l'acquitte, mais la première prévention lui vaut ainsi qu'à ses camarades deux cents francs d'amende ou 1 mois de prison.

Les 2e, 3e et 4e prévenus obtiennent la condamnation conditionnelle.

Vol. — Cette prévention aggravée d'escalade et celle de port de faux nom était mise à charge de Jules Dewees, tisserand à Mouscron. La 1re prévention est écartée: 3 mois de prison sont prononcés pour port de faux nom.

Violation de domicile. — Ce fait vaut à Reich Guillaume, de Mouscron, une amende de 26 francs.

Outrages à l'autorité. — Pour avoir outragé un garde-champêtre, Declercq Léonard, tisserand, à Halluin, s'entend condamner à 60 fr. d'amende.

— *Débit de boissons.* — Au rôle du 29 avril de la Cour d'appel de Gand était appelée l'affaire Mylle Pauline, cabaretière à Rolleghem, prévenue d'avoir donné à deux maçons qui travaillaient chez elle un verre de genièvre. Cette affaire, dont le *Journal de Roubaix* entretint ses lecteurs, passa successivement par le Tribunal de simple police de Courtrai, qui acquitta.

Sur l'appel interjeté par les accisiens, le tribunal correctionnel acquitta encore. Cet échec ne découragea pas les poursuivants, ils assignèrent pour le même fait en vertu de la loi du *19 août 1889, devant le tribunal correctionnel de Courtrai;* nouvel acquittement, et nouvel appel de l'administration devant la Cour d'appel de Gand.

A l'audience de la cour, Me Georges Claeys du barreau de Courtrai occupe pour la prévenue. Me Debaets du barreau de Gand, avocat *de l'administration, renonce à l'appel.*

M. le Procureur général demande la confirmation du jugement de 1re instance. La cour rejette ses conclusions, donne acte à l'administration de son désistement et renvoie la prévenue sans frais des fins de la poursuite.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Samedi 2 mai 1896 de 3 à 7 heures du soir, inscription et mise en panier pour le grand concours de Clermont donné par l'Union Fédérale Roubaisienne, au siège de la société « le Bon Meunier » établie chez M. Hoornaert, rue de Tourcoing (près de l'Union). Prix d'honneur 100 francs en espèces, répartis en 5 prix de 10 francs et 10 de 5 francs, aux 15 premiers pigeons constatés. Mise 1 fr. 50 par pigeon. Les pigeons à 0,50 c. participent aux prix d'honneur et peuvent jouer toutes les poules. Poule unique à 10 c. Poules facultatives à 0,25, 0,50, 1, 2, 3, 5 et 10 francs. Convoyeur M. J. Dedoncker.

— L'Union Fraternelle de Roubaix-Wattrelos rappelle aux amateurs son concours sur Clermont, dimanche 3 mai, chez M. Hulstart, à l'Ecossais, Grande-Rue 134 bis. Mise en paniers la veille de 3 à 7 heures du soir. 100 fr. prix d'honneur répartis comme suit : 5 prix de 10 fr. aux 5 premiers pigeons ; 10 de 5 fr. aux 10 suivants. Réglage en vitesse propre coordonnées Bouillet, employé par toutes les fédérations de la ville.

BIBLIOGRAPHIE

Argus de la Presse (fondé en 1879). — Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'*Argus de la Presse*. « qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, leur fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »

HECTOR MALOT (ZITE, p. 70 et 323).

L'*Argus de la Presse* fournit aux artistes, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'*Argus de la Presse* est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

S'adresser aux bureaux de l'*Argus*, 155, rue Montmartre, Paris. — Téléphone. — L'*Argus* lit 5,000 journaux par jour.

38872

La librairie du « Journal de Roubaix », vient de recevoir quelques petits volumes pour le mois de Marie. Nous les signalons à l'attention de nos lecteurs.

MARIE, offerte à la jeunesse dans les principales circonstances de sa vie par l'abbé Dumax, sous directeur de l'archiconfrérie de N.-D. des Victoires à Paris. Très intéressant volume contenant les principaux traits de la vie de la Sainte-Vierge. Ce livre est surtout destiné aux jeunes filles, 1 fr.

MOIS DE MARIE, par l'abbé Berlioux, méditations pratiques avec des exemples, pour chaque jour du mois de mai, 1 fr. 25.

PETIT MOIS DE MARIE, par l'abbé d'Erzerville, courtes lectures très pratiques pour le mois de mai. Nombreux traits d'histoire, 0 fr. 15.

LE MOIS DE MARIE, avec de nombreuses illustrations. Brochure de trente pages, une pour chaque jour du mois. Vie de la Sainte-Vierge, 0 fr. 15.

PETIT MOIS DE MARIE. Pensées pieuses pour le mois de mai, par l'auteur des *Paillettes d'Or*, 201me édition. Excellent petit livre convenant à tous, 0 fr. 15.

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des *Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes*, etc. — 1 fr. 50 la boîte.
Exiger le nom WLINSI

LE VIN de G. SEGUIN Réveille l'appétit, facilite la digestion, coupe les fièvres, combat la *Chlorose* et l'*Anémie*; il convient à tous les tempéraments affaiblis.
Paris, 165, rue Saint-Honoré.
41666

TAPIS
CARPETTES - LINOLEUM
VENTE AU RABAIS
de toutes les coupes de Moquette jacquard, pour salons, salles à manger, chambres, vestibules, escaliers.
PORTIÈRES & FOYERS D'OCCASION
L. DECRAENE-MATHIEU
28, rue de la Gare, ROUBAIX 40462

CRÉDIT FONCIER
DE FRANCE
I. *Prêts hypothécaires à long terme, amortissables dans un délai de 10 à 75 ans.*
Intérêt 4 fr. » par an, portant l'annuité à 4f 21 o/o pour un prêt de 75 ans.
Le capital n'est jamais exigible.
L'emprunteur peut, quand il le désire, rembourser tout ou partie du prêt, en profitant de l'amortissement déjà effectué.
II. *Prêts aux départements et aux communes pour toute durée, avec ou sans amortissement et sans aucune commission.*
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER
Au CRÉDIT FONCIER de FRANCE, rue des Capucines, 19, à Paris.
et à M. Raimond, à Lille, 83, rue Masséna, directeur de la succursale du Crédit Foncier, pour le département du Nord.
40271

A LA MAISON DE CONFIANCE
Horlogerie A. BARTHET, à Besançon (Doubs)
5f Rtoir métal mise à l'heure mécanique pour Hommes seulement
25f Rtoirs Or triple INDÉFRAICHISSABLES Hommes et Dames, garie
3f50 chaînes argent
3f95 Réveil 2 ressorts.
15f argent, 1re grandeur GARANTIS
PENDULES en tous genres
Orfèvrerie, Bijouterie.
Album illustré 500 gravures. — Envoi franco du Catalogue sur demande.
41676

CHANGEMENT DE DOMICILE
Les ulcères variqueux
sont guéris très vite par la méthode qu'emploie
M. VANDENDRIESSCHE, médecin spécialiste
Rue Jacquemars-Giélée, 63, LILLE
NOTA. — Toutes les pommades étant nuisibles, le traitement est d'une simplicité surprenante, mais il faut venir à la **consultation** de 9 h. à midi ou de 2 à 5 heures.
POMMADE ANTIDARTREUSE
La meilleure, la plus efficace et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, Démangeaisons, les Pellicules, la Chute des Cheveux.
2 fr. 25 le pot; 2,50 par mandat-poste

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Roubaix-Tourcoing, 1er mai.

Les cours restent assez soutenus sans grands changements.

REVUE DES MARCHÉS

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 29 avril.

Le cours de l'or est à 310 0,0 piastres papier monnaie.

Buenos-Ayres, 3 avril.

(REVUE DE QUINZAINE)

Laines. — De mauvaises nouvelles nous sont venues d'Europe durant la quinzaine écoulée : les prix des laines travaillées ont baissé sensiblement ; les laines peignées ont également perdu près de 3 o/o de leur valeur. Sur le marché de Buenos-Ayres, les prix ont fléchi, mais les arrivages devenant rares et la demande restant la même, les prix se sont maintenus.

Peaux de moutons. — La quinzaine a été bien pauvre en affaires : au début on avait craint que les prix ne subissent une forte baisse, mais après quelques jours on s'est aperçu que le stock était trop réduit pour que même une baisse en Europe put amener un changement dans les prix de la place.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 1er mai.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité ... b. Australie, 17 b. Plata, ... b. Cap et ... Espagne.

Havre, 30 avril.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Les courtiers ont établi ce matin la cote en baisse de 50 et on paraissait être plutôt vendeur ainsi.

Cette après-midi la côte a été établie en nouvelle baisse de 50 et même 1 fr. pour mars, affaires toujours calmes.

A terme on a coté 450 b. dont détail suit ; 75 b. Buenos-Ayres sur novembre 132,50 ; 50 b. dito sur mars à 135,50; 100 b. sur juillet à 130 ; 25 b. dito sur septembre à 130,50 ; 150 b. sur novembre 132,50 à 132 ; 25 b. sur février à 134 ; 25 b. sur mars à 134.

Londres, 29 avril.

(Avis de MM. Fred. Huth et Cie)

La troisième série des enchères de laines coloniales à Londres a commencé hier les catalogues ayant compris : 11,099 balles sur un total disponible de 275,000 balles.

Ces ventes se sont ouvertes avec entrain, en présence d'un bon concours d'acheteurs indigènes et étrangers. Comparés à ceux de clôture des dernières enchères les prix se notent pour toutes les sortes de parité à 5 o/o de moins. Pour les mérinos d'Aus-